

**Monsieur Gérald DARMANIN**  
Ministre de l'Intérieur  
Hôtel de Beauvau  
1, Place Beauvau  
75800 PARIS

**LE SECRETAIRE GENERAL**  
Branche « Services Publics »

Nos réf. : DR/IR - 2

Paris, le 11 janvier 2022

**COURRIER RECOMMANDE A/R**

**OBJET : Préavis de grève du jeudi 27 janvier 2022 de 0 H à minuit**

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1, L 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par la Fédération des personnels DES SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES DE SANTE FORCE OUVRIERE de déposer un préavis de grève pour **le jeudi 27 janvier 2022**, afin de s'associer au mot d'ordre de grève nationale interprofessionnelle lancée par la Confédération générale du Travail FO.

Il concerne **l'ensemble des personnels de la fonction publique territoriale relevant de notre Fédération.**

Ce préavis de grève couvrira les initiatives et mobilisations de nos syndicats sur l'ensemble du territoire national (de métropole et des départements d'Outre-Mer), ainsi que les absences de l'ensemble des personnels de la Fonction Publique territoriale, sur les revendications suivantes :

- L'augmentation générale des salaires, de la valeur du point d'indice pour les fonctionnaires et du Smic;
- Pour l'ouverture de négociations sur les grilles indiciaires,
- Pour une revalorisation des pensions,
- Contre toute contre-réforme des retraites et des régimes spéciaux,
- Pour l'amélioration de nos conditions de travail,
- Pour l'embauche massive de personnels,
- Pour l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage,
- Pour une reconnaissance des agents territoriaux,
- L'arrêt des privatisations des services et de la contractualisation des recrutements.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

**Dominique REGNIER**

